



## PRESENTATION DE LA HALTE-JEUX

### // Structure et fonctionnement

La halte-jeux est gérée par les parents via l'association **les Marmousy** qui a été fondée en 1971. Depuis 1988, un comité constitué de parents est responsable du lieu d'accueil. Depuis 2009, l'association est membre du Réseau-L, le réseau de l'accueil de jour de la ville de Lausanne.

En inscrivant leur(s) enfant(s), les parents deviennent automatiquement membres de l'association. Pour assurer le bon fonctionnement de la halte-jeux, il est vital que tous les parents donnent un peu de leur temps libre pour :

- L'assemblée générale
- Les fêtes (préparation)
- Le tournus des parents

### // L'accueil

La halte-jeux **les Marmousy** est au bénéfice d'une autorisation de l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) lui permettant d'accueillir **douze enfants à partir de deux ans et demi jusqu'à l'entrée à l'école obligatoire**. Par ailleurs, la halte-jeux peut offrir des demi-journées de « dépannage » dans la mesure des places disponibles.

Pour des raisons de sécurité, les parents sont priés d'annoncer à l'éducatrice la personne qui viendra chercher l'enfant.

La halte-jeux reçoit vos enfants durant l'année scolaire (août à juin/juillet); elle est fermée pendant les vacances scolaires et les jours de congé officiels de la Ville de Lausanne.

### // Rôle de la halte-jeux

Les enfants sont pris en charge par une éducatrice de la petite enfance diplômée, secondée par les parents bénévoles. La halte-jeux a pour objectifs de :

- Elargir l'horizon social des enfants et favoriser le développement de leur autonomie.
- Privilégier le jeu, activité essentielle de l'enfant de 2 ans et demi jusqu'à l'entrée à l'école obligatoire.
- Proposer une structure d'accueil qui, dans le quartier, crée un tissu de sympathies et d'échanges favorables aux petits comme aux grands, permettant l'entraide et la solidarité.

### // Conditions d'admission et inscription

La halte-jeux **les Marmousy** fixe les conditions d'admission suivantes :

- Les parents adhèrent à l'association **les Marmousy** et s'acquittent de la cotisation annuelle.
- Age de l'enfant : de 2 ans et demi à l'âge d'entrée à l'école obligatoire.
- Chaque mère, père ou autre personne de l'entourage de l'enfant assistera l'éducateur/rice selon le **calendrier des tournus** établi à l'avance.
- La halte-jeux **les Marmousy** n'est pas responsable d'un dommage que votre enfant pourrait causer à autrui : c'est à vous de l'assurer en responsabilité civile. Votre enfant doit également être couvert par une assurance contre les accidents. La halte-jeux **les Marmousy** décline toute responsabilité en cas de perte d'effets personnels.

Les places étant limitées, **il est prudent d'inscrire l'enfant dès le mois d'avril**. Les enfants dont les parents habitent le quartier de la halte-jeux sont accueillis en priorité, le second critère pris en considération étant l'âge de l'enfant. Les formulaires d'inscription sont disponibles aux **Marmousy** ou sur le site : → [www.lesmarmousy.ch](http://www.lesmarmousy.ch)



## // Maladie

- Un enfant fiévreux ou malade ne devra pas être amené à la halte-jeux.
- Les maladies contagieuses (maladies infantiles, etc.) devront être immédiatement signalées aux éducateurs/trices.
- Si l'enfant a souffert d'une maladie grave ou contagieuse, un certificat médical attestant de la guérison de l'enfant peut être exigé pour son retour à la halte-jeux.

## // Matériel

- Une paire de pantoufles d'intérieur qui puisse rester sur place.
- Une petite collation (par ex. fruits et biscuits; évitez svp les chips, bonbons, etc.). La boisson est fournie par **les Marmousy**.

## // Horaires d'arrivée et de départ

Les parents doivent amener les enfants au local des Marmousy sis à la rue Mathurin-Cordier 13 entre **8h30 et 9h00**, et sont priés de récupérer leur(s) enfant(s) **entre 11h30 et 11h40 au plus tard**.

## // Premiers contacts avec **les Marmousy**

Prenez le temps de lire la petite notice sur les premiers contacts avec la halte-jeux.

## // Tournus

**les Marmousy** ont pour but d'élargir l'horizon social des enfants et favoriser le développement de leur autonomie pour leur bien-être, d'une part en privilégiant le jeu, et, d'autre part en proposant **une structure d'accueil sécurisée**. C'est pourquoi, nous comptons tout particulièrement sur votre collaboration concernant les tournus.

Il est **impératif** que l'un des parents ou une personne proche de l'enfant assiste l'éducateur/trice selon le calendrier des tournus préalablement établi. **Ce calendrier doit absolument être respecté**, et en cas d'empêchement, le parent prendra les mesures nécessaires pour se faire remplacer.

Ce système de bénévolat permet de réduire fortement les frais d'écolage ; sans l'aide des parents nous ne pourrions pas proposer des tarifs aussi raisonnables.

## // Tarifs et conditions de paiement 2019/2020

L'écolage se paie **à l'avance** par mois entier **au début du mois**, soit auprès d'un guichet postal avec un bulletin de versement (frais postaux à votre charge), soit via Internet (e-banking - sans frais). **L'écolage se paie pour la période allant du 1er septembre au 30 juin**, même si l'année se termine parfois en juillet et que la rentrée scolaire est à fin août.

**Toute résiliation doit s'annoncer par écrit un mois à l'avance.**

L'inscription de votre enfant ne sera effective qu'après paiement de la cotisation annuelle et du premier mois d'écolage. A défaut de paiement dans un **déla**i de **14 jours après validation de l'inscription**, la demande d'inscription sera annulée.



Vous trouverez ci-après les tarifs valables pour 2019 / 2020, établis en fonction des revenus des parents. L'écolage doit être réglé dans sa totalité, même si votre enfant ne se rend pas aux **Marmousy** pour cause de maladie, de vacances ne concordant pas avec les vacances scolaires ou autres.

Nbre de matinée	Tarif mensuel en fonction du revenu* (CHF)					
	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E	Tarif F
1 matinée par semaine	40.-	45.-	50.-	55.-	60.-	65.-
2 matinées par semaine	80.-	90.-	100.-	110.-	120.-	130.-
3 matinées par semaine	120.-	135.-	150.-	165.-	180.-	195.-
4 matinées par semaine	160.-	180.-	200.-	220.-	240.-	260.-
5 matinées par semaine	200.-	225.-	250.-	275.-	300.-	325.-

\*Revenu total mensuel net des parents, y compris allocations familiales et diverses pensions

- **Barème des tarifs : Tarif A : < 4'000.- / Tarif B : 4'000.- à 4'999.- / Tarif C : 5'000.- à 5'999.- / Tarif D : 6'000.- à 6'999.- / Tarif E : 7'000.- à 7'999.- / Tarif F : 8'000.- et plus**
- Rabais de 10% dès deux enfants inscrits
- Pour le parent membre du comité occupant le poste de trésorier, secrétaire, ou président, un dédommagement est octroyé afin de reconnaître son engagement régulier. Se référer au document "Rôle, responsabilités et droits des membres du comité" pour plus de détails.
- Tarif F plus 10% de majoration pour les résidents hors de la commune de Lausanne.
- La Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers (DEJQ) peut procéder à des contrôles quant à l'exactitude des données financières et se réserve le droit de demander des justificatifs de revenus.

**Cotisation annuelle par famille (année scolaire) :** CHF 50.- / CHF 30.- si début après Pâques

**Dépannage, prix par matinée :** CHF 15.-

**Urgence, pour les familles non membres de l'association :** CHF 25.-

### // Coordonnées bancaires des **Marmousy**

**IBAN : CH66 0900 0000 1002 0713 6** BIC (SWIFT) : POFICHBEXXX

Si vous avez opté pour le paiement via Internet, nous vous conseillons de faire un ordre permanent pour le paiement des frais d'écolage.

### // Vacances et jours fériés - Année scolaire 2019/2020

**Rentrée : lundi 26 août 2019**

**Fin d'année : 1er juillet 2020**

Vacances	Automne	Hiver	Relâches	Printemps	Été
Début <i>soir</i>	11 octobre 2019	20 décembre 2019	14 février 2020	9 avril 2020	3 juillet 2020
Reprise <i>matin</i>	28 octobre 2019	6 janvier 2020	24 février 2020	27 avril 2020	24 août 2020

Jours fériés	Jeûne fédéral	1er Mai	Ascension	Pentecôte
	16 septembre 2019	1 <sup>er</sup> mai 2020	jeu+ven 21-22 mai 2020	1er juin 2020



## // Adresses utiles

<b>Éducatrices</b>	<b>Manuela Jaccard-Berguer</b>	Tél. 021 311 77 89 / Mobile 079 250 77 13 manu@lesmarmousy.ch
	<b>Virginie Moschella</b>	Mobile 079 799 39 48 virginie@lesmarmousy.ch
<b>Comité</b>	Présidente <b>Christine Gfeller Frommenwiler</b>	Mobile 078 766 16 47 president@lesmarmousy.ch
	Secrétaire <b>Alice White</b>	Mobile 078 630 49 98 secetaire@lesmarmousy.ch
	Trésorier <b>Robert Chapman</b>	Mobile 076 321 08 43 tresorier@lesmarmousy.ch
<b>Autres membres</b>	Webmaster <b>Christine Gfeller Frommenwiler</b>	Mobile 078 766 16 47 webmaster@lesmarmousy.ch